



M. Joël Solari

Adjoint au Maire en charge du Handicap - Bordeaux

**4^{ème} journée des équipes mobiles de MPR : CC3A
et EMAH**

**Accès aux soins pour la personne en situation de
handicap**

Vendredi 19 octobre 2018



Dr Florence Aly, CCA3 CHU Bordeaux,

Dr Hervé Petit, Président de l'AMPRA,

Madame ou Monsieur le représentant de l'ARS Nouvelle Aquitaine,

Mesdames et Messieurs,

Je voulais tout d'abord vous dire le plaisir que j'ai d'être parmi vous aujourd'hui à l'occasion de la quatrième journée des équipes mobiles de MPR, et pour vous remercier de me permettre d'intervenir en début de celle-ci, car je dois partir à Paris pour un Conseil d'Administration du GIHP National dont je suis le 1^{er} Vice-président

Vous avez fait le choix du thème de l'accès aux soins pour la personne en situation de handicap et je comprends ce choix.

La santé, c'est la vie. Rien n'est plus important, et par conséquent, rien n'est plus injuste que les inégalités face à la maladie, mais aussi que les inégalités d'accès aux soins et à la santé. Si les premières sont le fait du destin, il nous appartient de lutter avec acharnement contre les secondes.

Je parle ici des inégalités liées au handicap. Le handicap qui met mal à l'aise, le handicap qui fait détourner le

regard. Et finalement, le handicap que l'on ne voit plus, alors qu'il est là et qu'il appelle une attention particulière, parfois un accompagnement particulier, pour que les personnes handicapées puissent être prises en charge « comme tout le monde ».

C'est bien cela l'enjeu : tenir compte des situations particulières pour assurer l'égalité entre tous. Actuellement, les personnes handicapées sont trop souvent oubliées des actions de prévention et de santé publique. Parce que l'expression de leur douleur n'est pas habituelle, elle n'est pas entendue. Ou mal entendue, mal interprétée. Parce que la spécificité de leur situation n'est pas prise en compte, ces personnes passent largement au travers des campagnes de prévention.

Parce qu'elles sont écartées du marché de l'emploi, elles le sont aussi de la médecine du travail, subissant une sorte de double peine. Les difficultés à mener une vie ordinaire, dans l'école, dans l'entreprise, dans la cité, se traduisent par une prise en charge sanitaire qui n'est pas non plus ordinaire, qui n'est pas celle de tout un chacun. Les personnes handicapées ont plus de difficultés que les autres à bénéficier de soins courants : soins bucco-dentaires, gynécologie, ophtalmologie, orthodontie, etc...

Bien souvent, c'est à l'hôpital que ces soins, pourtant simples, doivent être réalisés. Et parfois en urgence, avec

toutes les difficultés que cela engendre, pour les personnes handicapées, leur entourage et aussi le personnel soignant.

Les personnes handicapées sont plus exposées que la population générale, non seulement du fait de leur handicap, mais également du fait d'une prise en charge insuffisante ou inadéquate.

Les raisons de cette situation sont multiples : la mauvaise accessibilité des lieux de soins ou la délicate coordination des intervenants entre secteurs médico-social et sanitaire sont deux écueils majeurs. Les réticences des personnes handicapées elles-mêmes constituent parfois un obstacle. Mais je crois que le cœur du problème, c'est la méconnaissance mutuelle. Nous devons, tous, la société entière, nous familiariser avec cette différence qu'est le handicap. Nous vivons dans une société de la différence.

Le handicap paraît à ceux qui ne le côtoient pas, et parfois même à ceux qui le côtoient, particulièrement étrange. Nous devons faire en sorte que les professionnels de santé connaissent le handicap. Nous le devons pour que plus aucune demande de soins ne soit refusée du seul fait du handicap. Nous le devons pour que plus aucune personne handicapée ne ressorte des urgences sans les soins dont elle a besoin. Nous le devons aux personnes handicapées

dont la santé mérite d'être protégée au même titre que tout autre personne. L'accès aux soins et à la santé des personnes handicapées doit être une préoccupation majeure.

A Bordeaux nous nous efforçons de construire une société inclusive, ouverte à tous, qui combat toute forme d'exclusion.

A Bordeaux la politique du handicap est plus qu'une politique c'est une ambition. Une ambition pour une société qui se grandit à mesure qu'elle se révèle accueillante, innovante et bienveillante.

Nous en avons donné l'illustration.

En s'appuyant depuis 2011 sur la charte « Bordeaux ville et handicaps », la politique de la Ville en faveur des personnes handicapées, se traduit par la mise en accessibilité de la voirie, des espaces publics et des transports et entre parfaitement dans la logique du pacte de cohésion sociale et territoriale, aussi bien dans ses intentions (le droit à la ville pour tous) que dans sa dimension transversale (car elle touche toutes les politiques publiques).

En 2014, Bordeaux a reçu la Marque d'Etat "Destination Pour Tous" pour une durée de cinq ans. Elle a été une ville pilote pour cette distinction.

L'ambition de cette politique, qui est aussi, rappelons-le fruit d'un dialogue continu avec les associations et les partenaires institutionnels se décline principalement autour de : l'éducation, l'emploi, la culture, le tourisme, le sport, la formation, l'handiparentalité, le logement et l'accessibilité.

J'aimerais également rajouter qu'un travail en commun engagé avec le conseil départemental s'est concrétisé par :

- ✓ L'accueil des personnes handicapées par l'Accueil Pôle Seniors – Pôle Handicap de la ville de Bordeaux à la cité municipale**
- ✓ La réalisation d'un guide pratique commun à destination des personnes handicapées tout au long de leur vie.**
- ✓ La mise en accessibilité aux personnes sourdes ou malentendantes de l'ensemble des services municipaux avec ACCEO.**

Une société se juge notamment à l'attention qu'elle porte aux plus fragiles et à la place qu'elle réserve par conséquent aux personnes qui souffrent d'un handicap.

En aidant les personnes handicapées, en leur donnant les mêmes chances de réussite et d'accomplissement individuel, en veillant à ce qu'elles aient leur place, à ce que le monde du travail leur soit ouvert, c'est notre société toute entière que nous aidons à être plus humaine pour vivre ensemble tout simplement.

« Les personnes handicapées peuvent être touchées dans leurs 5 sens, mais c'est un 6ème qui les délivre ; bien au-delà de la volonté, plus fort que tout, sans restriction, ce 6ème sens qui apparaît, c'est simplement l'envie de vivre. » A travers ces paroles, Grand corps malade a posé des mots sur une solide conviction, celle qui nous rassemble toutes et tous aujourd'hui. La conviction que le handicap n'altère en rien la volonté d'un individu de trouver une place à part entière dans la société, de s'y accomplir, de s'y émanciper – d'y participer, aussi.

Défendre les droits des personnes handicapées est un combat exigeant, un combat permanent et un combat qui n'autorise aucune faiblesse.

Le handicap est, pour chacun d'entre nous, pour l'ensemble des familles concernées et tous les

acteurs présents aujourd'hui, une préoccupation constante.

Ceux qui en souffrent doivent, à tous les âges, avoir au-delà des difficultés, accès à une véritable qualité de vie. Cette qualité implique une prise ne compte de leur confort physique et psychologique, mais surtout une pris en compte des besoins individualisés et spécifiques de chacun.

En aidant les personnes handicapées, à l'accès aux soins médicaux, en leur donnant les mêmes chances de réussite et d'accomplissement individuel, en veillant à ce qu'elles aient leur place, à ce que le monde du travail leur soit ouvert, c'est notre société toute entière que nous aidons à être plus humaine pour vivre ensemble tout simplement.

Je conclurai sur cette phrase de Saint Exupéry « On ne voit bien qu'avec le cœur, l'essentiel est invisible pour les yeux ».

Je vous souhaite d'excellents travaux. Des travaux utiles à notre engagement commun pour que les personnes handicapées puissent non seulement vivre dans des

conditions dignes, c'est la moindre des choses, mais qu'elles puissent vivre une vie riche, une vie dense, comme chacun y prétend.

Je vous remercie.